

UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU  
FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES  
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



جامعة مولود معمري - تيزي وزو  
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre : .....  
N° de série : .....

**Mémoire en vue de l'obtention  
Du diplôme de master**

**DOMAINE : Lettres et langues étrangères**

**FILIERE : Langue française**

**SPECIALITE : Didactique**

**Titre**

**Etude comparative de l'enseignement /apprentissage du  
FLE entre l'école privée « MADAURE » et l'école  
publique « NOUVELLE ECOLE BOUKHALFA».  
Cas des élèves de la 5ème année primaire.**

**Présenté par :**

**AOMARI Nawal**

**GHEZRAOUI Kamilia**

**Jury de soutenance :**

Président : M. ALLALOU Mohamed, MCA.

Rapporteur : M. HALOUANE Hacène, MCB.

Examineur : M. CHEBOUTI Karim, MCA.

**Encadré par :**

**M. HALOUANE Hacène**

**Promotion : 2021/2022**

---

Laboratoire de domiciliation du master :

# *REMERCIEMENTS*

*Nous tenons à remercier notre directeur de recherche M. HALOULANE Hacène pour sa disponibilité, sa patience ainsi que la qualité de son encadrement exceptionnel, sa rigueur et ces précieux conseils qui ont contribué à la construction de notre réflexion.*

*Nos respects aux membres du jury, à qui nous ferons l'honneur d'accepter et de juger ce modeste travail.*

*Nos remerciements s'adressent également à tous les enseignants du département de français qui nous ont enseigné depuis notre première année universitaire.*

*Enfin, nous tenons à exprimer nos profonds remerciements à tous ce qui nous ont soutenues de près ou de loin dans la réalisation de ce travail.*

# *DEDICACES*

*Je dédie ce travail à mes très chers parents, qui m'ont inculqué les valeurs et les principes dont je fais preuve, à mes trois frères Amir, Sofiane et Rafik, aussi à ma grande sœur Kahina, la source de mon courage, qui m'ont toujours soutenue et qui ont toujours été présent pour moi.*

*A ma meilleure amie Kenza et mon chère binôme Kamilia qui ont partagé avec moi tous ces moments d'émotions lors de la réalisation de ce travail.*

*Merci pour tout votre amour et votre encouragement. Que dieu vous protège*

*NAWAL*

# *DEDICAES*

*A mes très chers parents, aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai pour vous, rien au monde ne vaut les efforts fournis jours et nuits pour mon bien être, je vous dédie ce travail en témoignage de mon profond amour. Puisse dieu, le tout puissant vous préserver et vous accorder santé, longue vie et bonheur.*

*A mes très chères frères Abdou et Oussama. Les mots ne suffisent guère pour exprimer l'amour l'affection que je porte pour vous.*

*A ma très chère tante : Fatîha.*

*A ma très chère grand-mère*

*A ma meilleure amie : Melissa*

*A mon très chère binôme : Nawal.*

*Je vous dédie ce travail avec tous mes vœux de bonheur et de santé.*

*KAMILIA*

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	01
1. Introduction.....	01
2. Hypothèses de travail .....	02
3. plan de travail.....	03
4. Motivation .....	04
<b>Chapitre I:La situation sociolinguistique en Algérie et le statut du français langue étrangère en Algérie.</b>	
1-Le plurilinguisme en Algérie.....	06
2-La présence des langues en Algérie .....	07
3-Sociolinguistique des contacts des langues.....	10
4-Le statut de français en Algérie .....	12
5-Le français dans le système éducatif algérien .....	13
6-Ecole publique/Ecole privée.....	13
7-Les différentes méthodologies de l'enseignement.....	14
<b>Chapitre II: Partie pratique Analyse des données et interprétation des résultats</b>	
1-Protocole de l'enquête .....	18
2-Description du lieu .....	18
3-Le déroulement de l'enquête.....	18
<b>Conclusion.</b> .....	<b>40</b>
5-Analyse des résultats du questionnaire adressé aux élèves .....	19
6-Analyse des erreurs commises par les élèves de l'école publique et ceux de l'école privée .....	36
4-Le questionnaire .....	18

# Introduction

L'Algérie à travers son histoire, a été un carrefour de civilisations et un lieu de brassage sociolinguistique. C'est un pays plurilingue, qui témoigne la coexistence de nombreuses langues nationales, ainsi que des langues étrangères où la langue française occupe une place privilégiée.

En raison de l'histoire coloniale qui a duré 132 ans, la langue française est devenue la langue étrangère la plus répandue dans l'environnement sociolinguistique algérien, ce qui explique sa présence dans divers secteurs et domaines, tels que : économique, social, médiatique et éducatif...

L'école algérienne, accorde une grande importance à l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, ce dernier aide à inculquer aux apprenants des compétences dont la plus essentielle est la communication. C'est la première langue étrangère enseignée dans les établissements algériens (primaire, moyen, secondaire et universitaire).

On distingue deux types d'écoles, la première est publique : selon l'article 01 de la loi du 30 octobre 1886, les écoles publiques « sont fondées et entretenues par l'état, les départements ou les communes. » C'est ce qu'on appelle l'école de république, l'enseignement au sein de cet établissement est gratuit et financé par l'état. La seconde est privée où la cherté est la caractéristique, elle répond aux besoins spécifiques des parents qui souhaitent offrir à leurs enfants une éducation différente de celle des écoles publiques et leurs assurer une meilleure prise en charge.

Le choix de notre thème, ne s'est pas fait d'une manière hasardeuse, bien au contraire. En effet, l'éventualité de devenir un futur enseignant de la langue française, cela nous a incité à faire ce choix pour mieux y préparer et pour s'informer sur le vécu de l'école.

Une autre raison, ce choix a été fait suite aux statistiques qui affirment l'efficacité du programme de l'école privée et le taux de réussite. Cela nous a incitées à choisir ce sujet. Afin de vérifier et surtout d'enquêter sur la validité de ces statistiques qui placent les écoles privées au premier plan. Nous avons consacré notre mémoire de master à faire une étude comparative de l'enseignement apprentissage du français dans les deux secteurs privé et public. Notre étude consiste alors, à comparer non seulement l'enseignement du FLE et aussi, l'environnement qu'a un élève dans une école publique et qu'a un autre dans une école privée.

L'Objectif à réaliser dans notre travail est donc de dévoiler si les élèves de l'école privée sont meilleurs que ceux de l'école publique, d'une part et d'autre part, mesurer l'impact de l'environnement sur l'apprentissage du français langue étrangère chez les élèves de la 5eme année primaire.

Pour répondre à notre problématique, nous avons décidé d'aller sur terrain, plus précisément, dans les établissements de l'enseignement : l'un privé et l'autre public.

L'objectif de notre travail, est de faire l'analyse comparative des niveaux des apprenants des écoles (privées et publiques), dans la wilaya de Tizi Ouzou, niveau 5ème AP.

Notre problématique tourne au tour de deux questions:

- Les apprenants de l'école privée sont-ils meilleurs que ceux de l'école publique ?
- L'environnement de l'élève, joue-t-il un rôle dans l'enseignement/ apprentissage du FLE ?

Ce travail fera appel aux hypothèses suivantes qui seront soit validées soit infirmées lors de notre recherche :

- Les élèves qui fréquentent l'école privée maîtriseraient mieux la langue française par rapport à ceux du publique, car le privé offre les moyens nécessaires pour assurer un bon apprentissage.

-L'environnement scolaire, sociale et familiale de l'élève jouerait un rôle déterminant pour la réussite de celui-ci.

- Les élèves inscrits dans le privé, seraient des enfants issus de familles aisées et de parents instruits.

Notre recherche se fait dans une perspective de comparaison et d'analyse, nous avons préparé un questionnaire destiné aux élèves de la 5e année primaire des deux secteurs privé et public.

Notre travail est divisé en deux parties : une théorique l'autre pratique.

La partie théorique, contient un seul chapitre, dont lequel nous allons donner un aperçu sur la situation sociolinguistique, et bien sûr parler des langues en présence en Algérie et du français en particulier. Ensuite, nous allons évoquer les phénomènes engendrés par le contact des langues : le bilinguisme et l'interférence codique, nous allons également présenter le statut de la langue française dans la société algérienne et dans le système éducatif. Enfin, nous avons défini les deux types d'école, école privée et école publique où s'effectue notre enquête.

Pour clôturer ce chapitre, nous allons évoquer les différentes méthodologies d'enseignement du FLE.

La partie pratique, sera consacrée à l'analyse des résultats du questionnaire, qui est composé de 14 questions, et à partir des résultats que l'on obtiendra nous allons pouvoir donc répondre à notre problématique.

## **CHAPITRE 1**

**La situation sociolinguistique en Algérie et le statut du français en  
Algérie.**

Du moment que, notre travail s'effectue dans un milieu scolaire multilingue, il est nécessaire pour nous de focaliser notre recherche sur certains concepts incontournables, tels que : le bilinguisme et l'alternance codique, qui représentent les phénomènes linguistiques, engendrés par le contact de langues. Ensuite, il est important pour nous, de faire une analyse des langues en coexistence en Algérie. Enfin, nous allons faire une explication bien détaillée du statut du FLE en Algérie et son statut dans le système éducatif.

Pour conclure, notre chapitre, nous allons aborder les différentes méthodologies de l'enseignement du français langues étrangère.

## **1- Le plurilinguisme en Algérie :**

« Le nombre et le statut des langues en présence déterminent à priori les limites et les possibilités d'alternance codique » (selon Pochard J .1997 p : 420).

Dans cette optique, l'étude de la situation linguistique en Algérie se révélera intéressante pour notre recherche.

L'Algérie se caractérise par la présence de plusieurs langues, ce qui la rend une société plurilingue. Ce plurilinguisme s'établit sur trois sphères, langagières : l'arabe (classique et dialectal), le berbère et la sphère des langues étrangères et plus précisément la langue française, chacune de ses langues exprime sa valeur socioculturelle et historique.

En l'occurrence, l'arabe classique et le berbère représentent les premières langues pour les algériens. Sur la question du statut, l'arabe classique est considéré comme langue officielle du pays avec le berbère. Notamment, le français occupe le statut d'une première langue étrangère. L'Arabe dialectal n'occupe aucun statut, c'est une langue à usage quotidien et familial.

Par ailleurs, on doit signaler que la réalité algérienne montre que le français demeure la langue étrangère la plus utilisée, elle est présente dans tous les domaines (politique, économique, éducatif). Elle est devenue un élément constitutif de l'environnement linguistique et culturel en Algérie.

En conclue que, ce paysage linguistique prouve que la société algérienne est une société plurilingue. « Il s'agit d'une mosaïque linguistique, déterminée par la coexistence de langue

de tradition orale et de langue de tradition écrite est plurilingue par excellence » (**Calvet J, 2001. p : 62**)

## **2-La présence des langues en Algérie :**

Le paysage linguistique à Tizi Ouzou témoigne la présence de différentes langues ou variétés linguistiques locales mais aussi étrangères, qui occupent chacune une place et un statut spécifique, que nous allons aborder dans cette recherche.

### **2-1-L'Arabe classique :**

Malgré la négligence qu'elle a connu cette langue durant le colonialisme français, juste après l'Indépendance, l'état algérien a vite récupéré ses référents culturels et identitaires et il a adopté la langue arabe classique comme la seule langue officielle du pays.

Cette variété de langue jouit d'une spécificité car elle représente la langue de l'Islam et du coran, elle exprime l'identité islamique en générale et le monde algérien et arabe en particulier. Dans ce sens **TALEB IBRAHIMI.A**, déclare « c'est cette variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles » (**1995 p : 05**).

Appelée également l'arabe moderne et littéraire, elle désigne la langue prestigieuse et glorieuse, employée dans des situations de communication bien formée que ce soit écrite ou orale, elle est présente dans tous les domaines (administratif et politique), notamment dans les journaux, les publicités, les livres scolaires, la poésie, les institutions officielles, y compris dans le système éducatif où elle est enseignée à l'école dès l'âge de 6 ans ou elle est surtout dans les médias.

Par ailleurs, il faut préciser que cette langue ne représente pas la langue maternelle pour les algériens elle n'est pas utilisée dans leur vie quotidienne.

**GRANDGUILLAUME.G**, affirme à ce propos que « Sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne. Derrière cette langue nationale, il n'y a pas de « communauté nationale » dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sûr la langue maternelle » (**1993 p : 07**)

Cette politique d'arabisation a pour objectif de généraliser l'usage de l'arabe classique, cela peut constituer une menace pour la diversité linguistique et culturelle de l'Algérie. Mais malgré ça l'arabe populaire, le berbère et le français ne cessent de s'imposer sur le terrain linguistique algérien.

### **2-2-L'arabe dialectal :**

Comme dans tous les pays il existe de nombreux dialectes, l'Algérie ne fait pas l'exception. L'arabe dialectal nommé également DARIDJA, cette variété est connue par un usage quotidien dans la société algérienne et à Tizi Ouzou pour les arabophones, elle est employée dans des situations informelles tels que le milieu familial, entre les amis et dans la rue. C'est une langue essentiellement orale qui n'occupe aucun statut officiel.

L'arabe dialectal nommé également populaire, constitue la première langue véhiculaire des algériens, elle permet la communication et l'intercompréhension entre ceux qui l'ont comme langue première et aussi pour ceux qui l'on comme seconde langue tels que les berbères.

Selon le professeur **AREZKI, D.**, l'arabe populaire « est la langue maternelle de la majorité de la population (première langue véhiculaire en Algérie) avec certes des variétés régionales qui ne constituent cependant aucun obstacle à l'intercompréhension. » (2008, p.22).

### **2-3-Le berbère :**

Une des anciennes langues, c'est la langue des autochtones.

Le berbère représente la langue maternelle de certains habitants de l'Algérie. C'est une langue constituée de diverses variétés : le kabyle, le Chaouia, le Mزاب, le Tamashek, le Chleuh, dont la plus importante par le nombre de locuteurs est le kabyle. Ces variantes sont considérées comme des langues vernaculaires, car elles sont comprises seulement dans les régions où elles sont parlées.

Suite aux revendications des berbérophones, en 2002, le tamazight accède enfin au statut de langue nationale en Algérie. En effet, les kabyles ont une vraie présence et une identité comme les arabes.

En effet, l'apprentissage de cette langue est optionnel dans les établissements scolaires algériens.

#### **2-4-Le français :**

La présence de cette langue est liée à un facteur historique majeur, qui est la colonisation française qui a duré 132 ans, cette langue était imposée à enseigner aux algériens, d'ailleurs elle prenait le statut de la langue nationale.

Suite à l'indépendance, l'arabe a retrouvé sa valeur et sa gloire et devient la langue nationale, tandis que le français est relégué au rang des langues étrangères.

Malgré l'outil de la politique d'arabisation qui a pour but de réduire l'utilisation du français dans tous les secteurs, l'usage du français reste opérationnelle. Dans ce sens **MANAA, G** remarque que « malgré la concurrence effrénée de l'arabe qui jouit de tous les privilèges (...) et du choix de l'anglais depuis peu avec le phénomène de la mondialisation et de développement de l'internet, de l'informatique (...) le français continue à occuper certains espaces et à conserver son rang de première langue étrangère. » **(2009, p.155-165).**

Enfin, on peut dire que, malgré la forte présence de la langue française, dans des contextes formels et informels, elle n'est considérée sauf comme une langue étrangère.

#### **2-5-L'anglais :**

La langue anglaise est une langue internationale, en Algérie, elle occupe le statut d'une deuxième langue étrangère après le français.

Récemment, en 2023, avec les nouvelles réformes du président de la république algérienne **ABDOU ALMADJID TABOUN**, une attention particulière est accordée à cette langue.

Puisqu'elle est considérée comme la langue qui véhicule les sciences et la technologie et son apprentissage est important. Maintenant, elle est étudiée dans les établissements scolaires

dès la 3<sup>ème</sup> année primaire en parallèle avec la langue française, afin de l'introduire chez les apprenants et dans la société algérienne.

### **3-Sociolinguistique des contacts des langues :**

#### **3-1-Le bilinguisme :**

Le bilinguisme est l'une des principales conséquences du contact des langues, c'est un phénomène très répandu dans les milieux scolaires où s'effectue notre recherche et qui influence sur l'apprentissage de l'élève, ainsi il est important pour nous de savoir qu'est-ce que c'est ?

Le bilinguisme peut se définir comme la capacité de parler et maîtriser deux langues ou plusieurs langues d'une manière parfaite et identique à l'orale et à l'écrit. « L'utilisation régulière de deux ou plusieurs langues ... » (**Grosjean F.1993 :21**).

**Selon HAGEGE C**, (linguiste français), « être vraiment bilingue implique que l'on sache parler, comprendre, lire et écrire deux langues avec la même aisance ». (**1996, p :218**).

**GROSJEAN.F**, (linguiste français, professeur, honoraire et ancien directeur du laboratoire de traitement de la parole de l'Université de Neuchâtel en suisse). Il définit le bilinguisme comme : « les personnes qui se servent de deux ou plusieurs langues (ou dialectes) dans la vie de tous les jours, les personnes qui ont une compétence de l'oral dans une langue, de l'écrit dans une autre, les personnes qui parlent plusieurs langues avec un niveau de compétence différent dans chacune d'elles (et qui ne savent ni lire ni écrire dans l'une ou l'autre), ainsi que, phénomène assez rare, les personnes qui possèdent une maîtrise parfaite de deux ou plusieurs langues ». (**1993, p.99**).

Le bilinguisme est donc une situation linguistique dans laquelle l'individu est amené à utiliser en même temps deux langues dans n'importe quelle situation langagière. L'apprenant confondra donc à deux systèmes linguistiques.

Enfin, il existe deux formes de bilinguisme : le bilinguisme individuel et le bilinguisme social.

Le bilinguisme individuel : est le produit d'un processus social et historique.

Le bilinguisme social : met l'accent sur les forces linguistiques qui existent dans une communauté ou dans un groupe ethnique.

### **3-2-La notion d'alternance codique :**

L'alternance codique est l'un des phénomènes linguistiques prouvant du plurilinguisme et de bilinguisme. L'école est un endroit fertile pour le mélange des langues ou l'alternance codique (entre les camarades de classe lorsqu'il se retrouve dans la cours), ainsi il est important pour nous de le définir.

Cette alternance se manifeste lorsqu'un locuteur utilise deux ou plusieurs langues au même temps. **GUMPERZ.J**, définit l'alternance codique dans la conversation comme « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent, l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour répéter son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre ». » (1989 ; p.57).

A travers cette définition, nous pouvons comprendre que l'aspect linguistique qui caractérise les échanges verbaux avec deux langues différentes, là où la juxtaposition laisse dire que les locuteurs ont la capacité de produire des énoncés bilingues, qui sont structurés grammaticalement sans qu'il y ait une rupture totale au niveau de la forme.

Donc c'est une stratégie de communication qui se caractérise par le passage d'une langue ou d'une variété à une autre dans la même interaction verbale. Il existe deux façons d'alterner : soit entre deux systèmes linguistiques indépendants ; soit entre deux variétés d'une seule langue.

### **4-Le statut de français en Algérie :**

La langue française en Algérie n'est pas confinée dans les milieux scolaires des apprenants algériens, mais elle s'étend au-delà de cette présence, elle occupe plusieurs espaces tels que : l'école, administration, médias, cela nous conduit à nous interroger sur le statut du français en Algérie.

Après l'indépendance (1962) l'état algérien décrète l'arabe comme langue nationale officielle, et la langue française est clairement définie sur le plan institutionnel comme langue étrangère, mais ce statut officiel reste absolument théorique. Dans ce sens **CAUBRET.D** déclare que « le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu ; d'une part il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même temps que l'anglais mais d'autre part, il est synonyme de la réussite scolaire et d'accès à la culture et au modernisme » (1998 : p.122).

Nous comprenons d'après cette citation que l'usage du français reste important et primordial dans la société. Le français représente aux algériens une langue d'ouverture incontournable vers le monde extérieur, il est considéré aussi comme un instrument de communication largement employé.

Par ailleurs, la réalité algérienne indique que la langue française bénéficie d'un statut privilégié, elle est devenue un élément constitutif de l'environnement linguistique et culturel algérien.

Elle occupe une place très importante dans l'éducation, son enseignement et son apprentissage est obligatoire dans les établissements scolaires dès la 3<sup>ème</sup> année primaire et cela dans la mesure de rendre l'élève multilingue dans sa vie quotidienne et de développer sa compétence langagière et sa compétence à l'écrit, **ASSELAH-RAHAL.S**, affirme « cette langue est vue comme la possibilité d'une promotion scolaire et comme un instrument d'ouverture vers la modernité, la connaissance. Elle reste la langue des citoyens cultivés, du monde de l'industrie et du commerce international » (2004 p :29).

En conclue que, la langue française est incarnée dans la société algérienne, c'est une réalité qu'on ne pourra jamais nier.

## **5-Le français dans le système éducatif algérien :**

Si la langue bénéficie d'un statut privilégié dans la société algérienne, quel est son statut dans le système éducatif algérien ?

L'enseignement apprentissage du FLE représente l'une des préoccupations majeures dans le domaine de la formation scolaire. C'est la première langue étrangère parlée et enseignée après l'arabe littéraire. A l'école, le français est enseigné dès la 3<sup>ème</sup> année primaire. La compétence globale du cycle primaire est que l'élève soit capable de comprendre et de produire des dialogues, des énoncés à partir des supports audio visuels oraux et écrit proposés en classe.

La langue française est envisagé dans une dimension communicative qui a pour objectif de préparer les apprenants à communiquer dans cette langue en question par la pratique de l'orale et l'écrit. Elle aide énormément l'apprenant non seulement à pouvoir faire face au monde qui l'entoure grâce à la maîtrise du français mais également à s'ouvrir à d'autres cultures et un tout nouveau savoir.

La langue française est étudiée donc dans un outil de communication et d'interaction.

## **6-Ecole publique/ Ecole privée :**

D'une manière générale, l'école est la garantie du présent et de l'avenir de la société, elle prépare l'individu pour la société où il doit vivre. Elle a pour fonction d'apprendre à faire de nous des citoyens libres et égaux, et puisque notre travail de recherche consiste à comparer entre les apprenants des deux catégories d'écoles (publique / privée), il est ainsi, important pour nous de les définir.

### **6-1-L'école publique :**

C'est un établissement géré par l'état, une école de collectivités publiques qui répond aux différents besoins sociaux, l'enseignement au sein de cette école se fait dans les limites des programmes que l'état a conçus, elle a pour but d'enseigner aux apprenants les valeurs de la société est d'intégrer l'enfant dès son plus jeune âge dans les groupes sociaux et culturels.

### **6-2-Ecole privée :**

C'est une école qui se caractérise par sa cherté, elle implique des frais de scolarité à ses élèves, dont la langue d'enseignement est le français.

L'école privée applique le système français (CNED), Mais depuis quelques années le gouvernement a imposé à ces écoles de se conformer au programme national fixé par l'éducation nationale.

## **7-Les différentes méthodologies de l'enseignement :**

Les méthodologies d'enseignement de FLE en didactique font référence aux principes généraux, et à la pédagogie utilisée pour l'enseignement en classe. En effet, depuis le 19<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours plusieurs méthodologies d'enseignement du français langue étrangère ont vu le jour, certaines différentes des précédentes et d'autres adaptées pour répondre aux nouvelles Exigences de la société.

**GALISSON. R** déclare « Qu'on en convienne ou non, les méthodes en didactique sont toutes des systèmes à produire des certitudes et des servitudes. D'un côté il y a ceux qui créent d'un autre ceux qui croit. »(2006 : p27).

De ce fait il n'existe pas d'enseignement sans méthodes. Chaque enseignant doit réfléchir aux règles de la méthodologie pour conduire l'esprit de l'apprenant vers le savoir et la connaissance.

### **7-1-Méthodologie traditionnelle :**

Également appelée méthode classique, elle existe depuis l'antiquité et perdure jusqu'à nos jours, son but essentiel est la lecture et la traduction des textes littéraires, l'oral était placé en second plan.

### **7-2-la méthodologie directe :**

Cette méthodologie emporte du succès en Europe et aux États-Unis à la fin du 19<sup>eme</sup> et au début du 20<sup>eme</sup> siècle, elle désignait l'ensemble des procédés et des techniques permettant d'éviter le recours à la langue maternelle dans l'apprentissage, cette dernière, donne la primauté à l'oral. Son but était d'amener l'apprenant à assimiler peu à peu des éléments linguistiques en situation de manière à le faire penser dès que possible dans la langue seconde.

### **7-3-La méthodologie audio orale :**

Elle est née dès le début des années 1950, aux États-Unis. En 1965 en France. Il s'agissait divers exercices structuraux et de répétition. Elle visait à dominer des bases plus scientifiques à l'enseignant centré sur l'oral et la mise en situation du contenu lors de l'apprentissage. Le but de la MAO était que les apprenants parviennent à communiquer en langue étrangère de parvenir à communiquer en langue étrangère. Cette méthodologie insiste sur la priorité accordée à l'oral. Les disciplines de référence de cette méthodologie étaient la linguistique structurale et la psychologie béhavioriste.

### **7-4-méthodologie audiovisuel :**

Méthodologie structuro-globale audiovisuelle (SGAV). Elle était dominée en France dans les années 1960/ 1970. Son objectif était l'utilisation conjointe de l'image et du son et faciliter l'apprentissage de la langue, et la diffusion de la langue française. Les fondements de cette méthodologie étaient :

- Une primauté accordée à l'oral.
- Une forte intégration des moyens audiovisuels.
- Une conception globale de la communication ouverte sur la pratique sociale.
- Une théorie linguistique explicitement structurale.

### **7-5-Approche communicative :**

Elle s'est développée en France à partir des années 1970. Elle est appelée approche et non méthodologie par souci de prudence car on ne la considérait pas comme une méthodologie solide. C'est une approche pour apprendre des langues cibles centrées sur l'interaction. Son but est d'en arriver à ce que les apprenants communiquent de façon efficace en langues étrangère et rendre l'apprenant plus autonome.

De ce fait, on peut dire que la différence des objectifs entre les méthodes traditionnelles et les nouvelles approches est la compétence. En effet, pour les méthodes traditionnelles, elles sont centrées sur la compétence linguistique, tandis que les nouvelles approches privilégient la compétence de communication.

Pour conclure, dans ce chapitre nous avons abordé le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et sa géographie, ce qui a fait de d'elle un pays multilingue (kabyle, arabe classique, l'arabe dialectal, français, anglais). Nous avons démontré que La langue française jouit d'un statut privilégié dans la société algérienne ce qui a fait d'elle une langue de sélection social, professionnelle et scolaire.

**Partie pratique :**

**Analyse des données et interprétation des résultats**

## **1-Protocole de l'enquête :**

Dans ce chapitre, nous allons présenter les résultats de notre enquête faite à l'école publique Nouvelle école BOUKHALFA et l'école privée MADAURE. Visant les apprenants entre 10 à 11 ans scolarisés en 5<sup>ème</sup> année primaire.

Nous allons aussi démontrer la méthode adoptée pour connaître la catégorie sociale dont il appartient chaque élève, grâce à un questionnaire réservé aux élèves de l'école publique et privée. Du côté didactique nous allons analyser puis, comparer les productions écrites des élèves de l'école privée et l'école publique, afin de découvrir leurs points forts et points faibles linguistiquement parlant, et à partir de leurs erreurs nous allons pouvoir comparer entre les deux écoles.

## **2-Description du lieu :**

L'enquête a été menée au sein des deux écoles, la première est privée « MADAURE » qui se situe à sud-ouest, Tizi Ouzou et la seconde est publique « NOUVELLE ECOLE BOUKHALFA » qui se situe à BOUKHALFA à Tizi Ouzou.

L'école privée contient 2 classes de 5<sup>ème</sup> année dont chacune contient 18 élevés avec un seul enseignant de français, cependant à l'école publique, y'en a une seule classe qui contient 37 élevés avec un seul enseignant de français.

## **3-Le déroulement de l'enquête :**

### **Le questionnaire :**

Nous tenons à rappeler que notre problématique de départ était : qui maîtrise le mieux le français l'enfant qui fréquente l'école privée ou bien celui qui fréquente l'école publique ?

Pour cela nous avons effectué des visites au sein des deux établissements, nous avons distribué des questionnaires aux élèves.

Le questionnaire traite différents thèmes :

- La condition sociale.
- Le rapport aux langues.
- Les activités /annexes proposées à l'école.
- L'enseignant du français.

Le questionnaire a pour objectif de voir la classe sociale dont il appartient chaque élève et l'usage de la langue française. Nous avons utilisé deux types de questions :

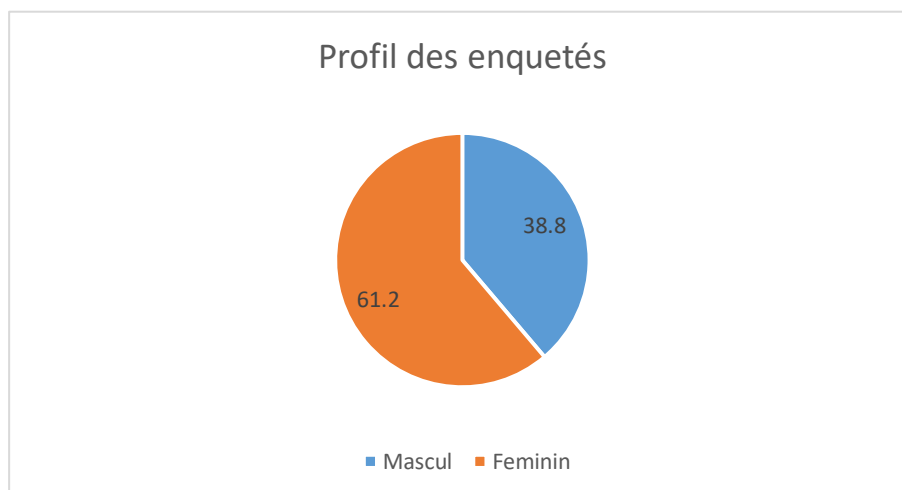
- **Des questions fermées** : nous avons suggéré un ensemble de réponses à l'enquêté, et ce dernier répond en cochant une case
- **Des questions ouvertes** : ce genre de questions offrent au sujet le choix du vocabulaire, et la liberté d'expression.

### **Analyse des résultats du questionnaire adressé aux élèves :**

**Nous avons effectué une analyse à l'aide des tableaux et graphes suivants :**

- Les représentations graphiques (camembert, histogramme, barres) pour l'école privée
- les tableaux se rapportent aux réponses des élèves de l'école publique.

#### **1-Condition sociale : Profil des enquêtés :**



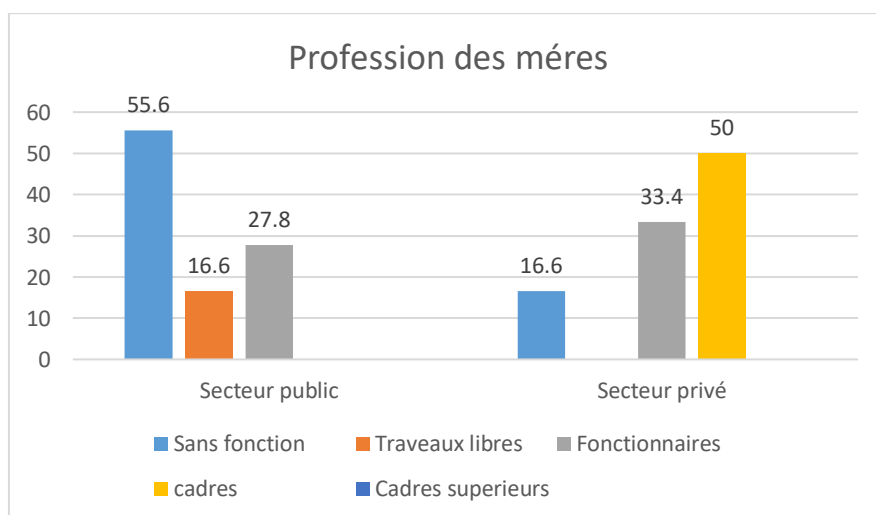
Sexe	Nombre	Pourcentage %
Masculin	06	33,3 %
Féminin	12	66,7 %
Total	18	100 %

Dans le tableau et le graphique suivant, nous remarquons que le taux des élèves filles est plus élevé que celui des garçons dans les deux secteurs privés (61,2%) et publics (66,7%).

### Le nombre de frères et sœurs :

Dans l'école publique la majorité des élèves sont issues d'une famille nombreuse, tandis qu'à l'école privée le nombre de frères et sœurs est de deux ou trois maximum.

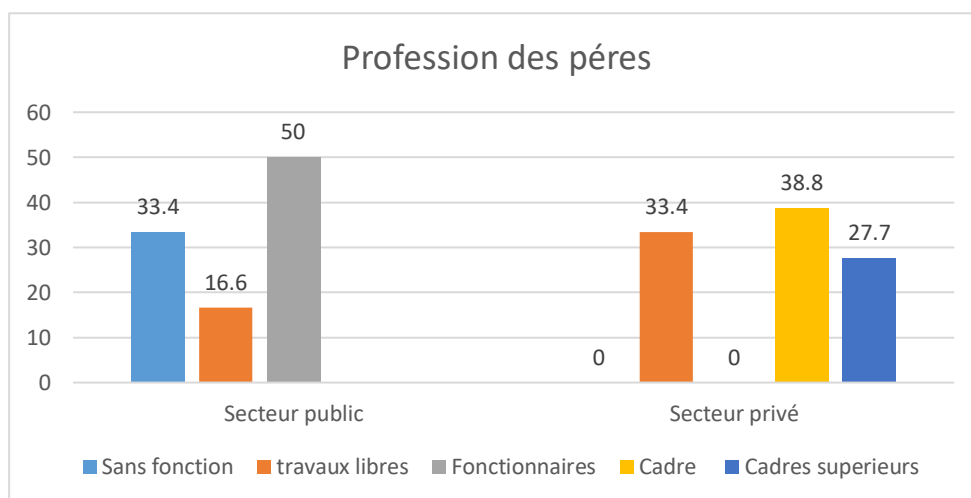
### Fonction des parents :



Le graphique relatif à la profession des mères, nous montre que la répartition des pourcentages est très contrastée entre les deux écoles.

En effet, dans l'école privée la majorité des mères occupent des postes importants (cardiologue, anesthésiste, pharmacienne, avocate, travailler la banque, à la douane) et une minorité soit 16,6% qui sont sans fonction.

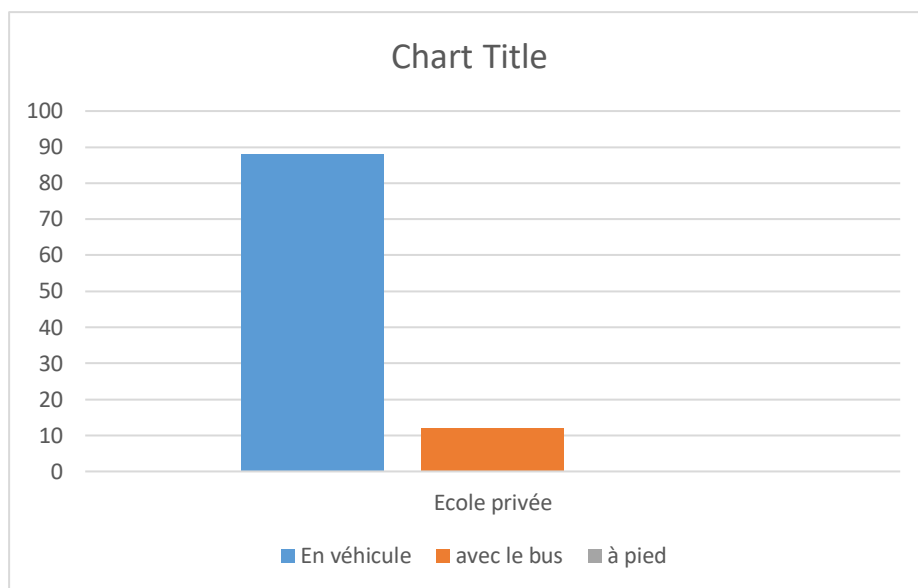
Cependant, à l'école publique, la répartition est tout autre, car la majorité soit 55,6% des mères sont des femmes aux foyers. Tandis que 27,8% sont des fonctionnaires (enseignants, administrateurs ...), et 16,6 des mères pratiquent des activités libres (préparer les gâteaux, Nourrisses, coiffeuse...).



Le deuxième graphique relatif à la profession des pères, nous montre que la majorité des pères des écoliers de l'école privée sont des cadres et des cadres supérieures (gérant d'école, DG d'hôpital, recteur de l'université, médecin). Le reste soit 33,4%, sont des fonctionnaires libres (des commerçants).

Cependant, à l'école publique, l'orientation globale des professions des pères est vers le cadre des fonctionnaires (agent administrateur, comptables), par contre nous n'avons enregistré aucun cas de pères dans la catégorie de cadre et cadres supérieurs.

## Comment vas-tu à l'école ?



	Nombre	Pourcentage
En véhicule	2	11,1%
Avec le bus	2	11,1%
A pied	14	77,8%

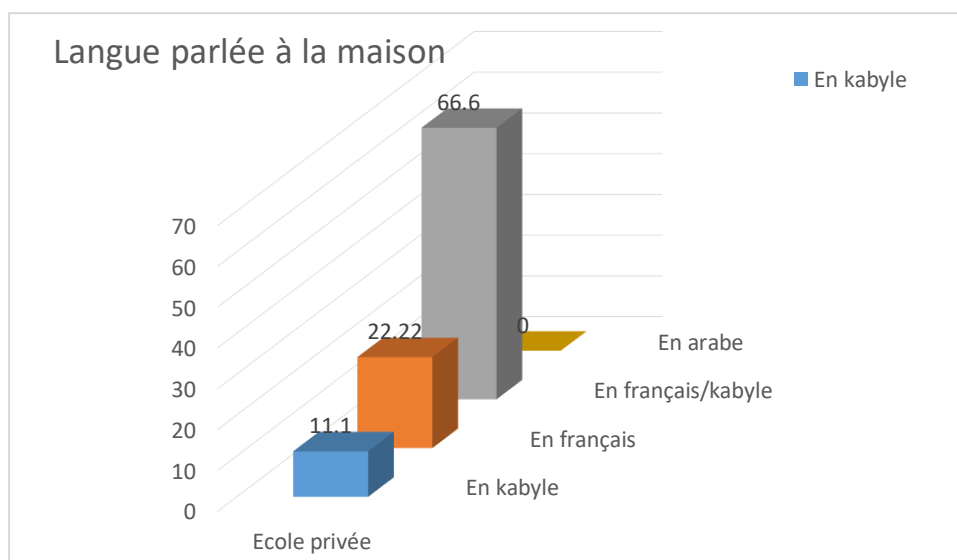
Dans le graphique et tableau ci-dessus, Nous constatons que 88% des écoliers de l'école privée se déplacent en véhicule, et une minorité soit 12% en transport.

En revanche, à l'école publique, la majorité soit : 77,8% des élèves se rendent à l'école à pied, et cela est peut-être dû à la proximité de l'école, ou bien parce qu'ils ne disposent pas de véhicule, le reste se déplacent soit en voiture (11,1) ou bien en bus (11,1).

## 2-Rapports aux langues :

Dans cette deuxième partie du questionnaire, nous allons passer à une analyse sociologique de l'apprentissage de la langue française. L'utilisation de la langue en dehors de l'école peut avoir un impact sur l'apprentissage et les représentations des élèves par rapport à la langue.

## En quelle langue parlez-vous à la maison ?



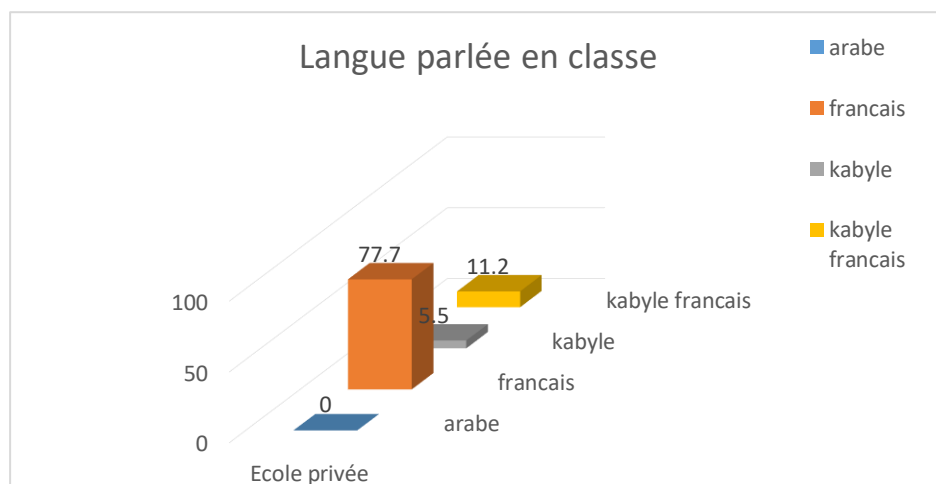
Langue	Fréquence	Pourcentage
Kabyle	7	38,8%
Français	0	0%
Arabe	7	38,8%
Kabyle/Français	4	22,2%

Nous soulignons d'après les chiffres mentionnés dans le graphique et tableau ci-dessus que la majorité des élèves de l'école privés utilisent l'alternance français/kabyle à la maison cela est indiqué par le taux le plus élevé de 66,6% cela sous-entend que nos apprenants sont bilingues. Tandis que, 22,2% affirment utiliser le français et 11,1% affirment utiliser le kabyle. Concernant l'Arabe n'est pas du tout utilisé.

Au niveau de l'école publique, 7 élèves sur 18 soit 38,8% parlent en kabyle, et c'est le même résultat pour l'Arabe. 22,2% alternent entre le kabyle et le français. Cependant, le français est totalement absent dans les interactions familiales.

Cela nous conduit à dire que l'usage de la langue française à la maison est plus remarquable chez les apprenants de l'école privée par rapport à l'école publique où il est presque absent.

### En quelle langue parlez-vous en classe ?



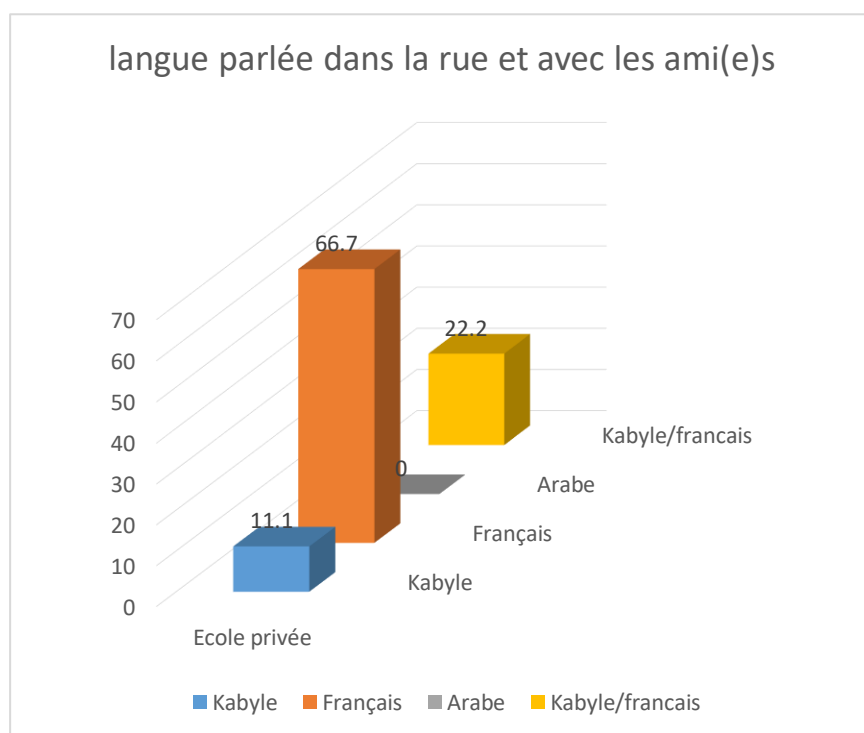
Langues	Nombres	Pourcentages
Français	3	16,6%
Arabe	5	27,7%
Kabyle	2	11,1%
Français/arabe	9	50,%

D'après les chiffres mentionnés dans le graphique et le tableau ci-dessus. Nous remarquons qu'à l'école privée la majorité des apprenants, soit 77,7% pratiquent seulement le français en classe. Tandis qu'une minorité fait l'alternance kabyle / français, soit 11,2%. Concernant le kabyle 5,5% et l'Arabe n'est pas du tout utilisé.

Cependant, à l'école publique les apprenants utilisent l'alternance Arabe/français, soit 50%. Tandis que 16,6% utilisent seulement le français dans la classe. Concernant l'Arabe est 27,7% et le kabyle est 11,1%.

Cela nous amène à dire que à l'école privée, la plupart des interactions des élèves au sein de classe de FLE est en français, ce qui indique que ces élèves possèdent un bagage linguistique assez riche pour s'exprimer en français. Ce qui n'est pas le cas à l'école publique ou la majorité de leurs interactions en classe de FLE se fait en alternance arabe /français. Sauf quelques élèves représentant 166% qui parlent seulement en français sans faire recoure à la langue source

### En quelle langue parlez-vous dans la rue, avec les amis ?



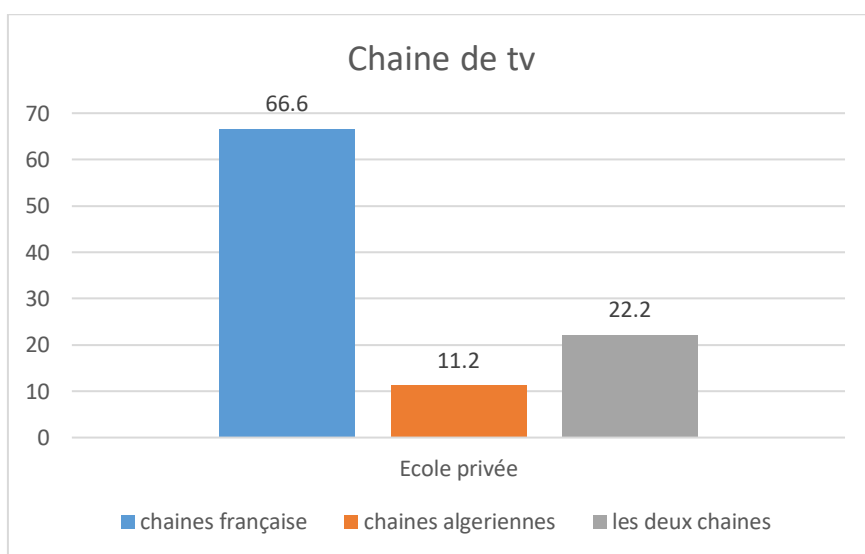
	Nombres	Pourcentages
Kabyle	4	22,2%
Français	2	11,1%
Arabe	3	16,6%
Kabyle/français /arabe	10	55,6%

En observant l’histogramme et le tableau qui présente le pourcentage de la langue parlée dans des milieux informels, (rue et entre amis), on constate que 66,7% des apprenants de l’école privée pratiquent le français. Une minorité soit 22,2% déclare le kabyle et le français en même temps, cela nous fait remarquer que les apprenants sont bilingues .11 ,1% utilisent le kabyle. Quant à l’arabe, il n’est pas utilisé dans les pratiques langagières des apprenants.

Au niveau de l’école publique, la majorité des apprenants soit 55,6% utilisent les trois langues : Arabe, kabyle et français. Cela veut dire qu’ils sont bilingues, tandis que 22,2% affirment pratiquer le kabyle et seulement 11,1% parle en français. Enfin 16,6% déclarent parler l’arabe.

### 3-Loisirs :

**Quelles chaines de tv regardez-vous (chaines algériennes, chaines françaises) ?**



Chaines TV	Nombre	Pourcentage
Chaines françaises	4	22,3%
Chaine algériennes	8	44,4 %
Les deux chaines	6	33,3%

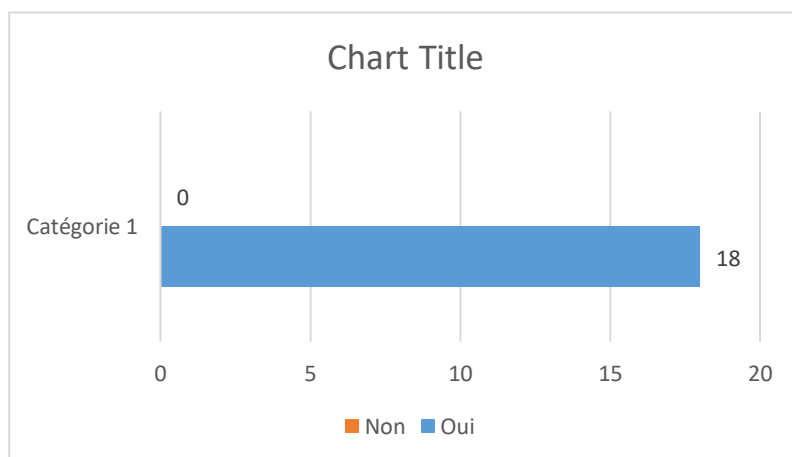
A travers les données présentées dans la graphie et le tableau ci-dessus. Nous remarquons qu'à l'école privée le plus grand pourcentage soit 66,6% des apprenants suivent les chaînes françaises (W9, M 6, GULLI, DISNEYCHANNEL), et 22,2% regardent à la fois les chaînes algériennes et françaises, cela signifie que ces apprenants s'intéressent à la langue arabe et française, ils les pratiquent et l'écoutent à travers l'audiovisuel dans leur milieu familial et 2 élèves sur 18 soit 11,2% suivent les chaînes algériennes uniquement.

Cependant, nous constatons qu'à l'école publique 8 élèves sur 18 suivent les chaînes algériennes soit 44,4%, et 33,3% soit 6 élèves sur 18 regardent les chaînes algériennes et françaises. 22,3% des apprenants suivent les chaînes françaises.

Cela nous amène à dire que la majorité des élèves de l'école publique optent pour l'arabe ou le kabyle, ce qui nous laisse croire qu'à la maison la famille regarde plus des émissions et des feuilletons en arabe et en kabyle ce qui influence le choix des enfants.

#### 4-L'enseignant du français

**L'enseignant de la langue française fait-il participer les élèves pendant le cours ?**

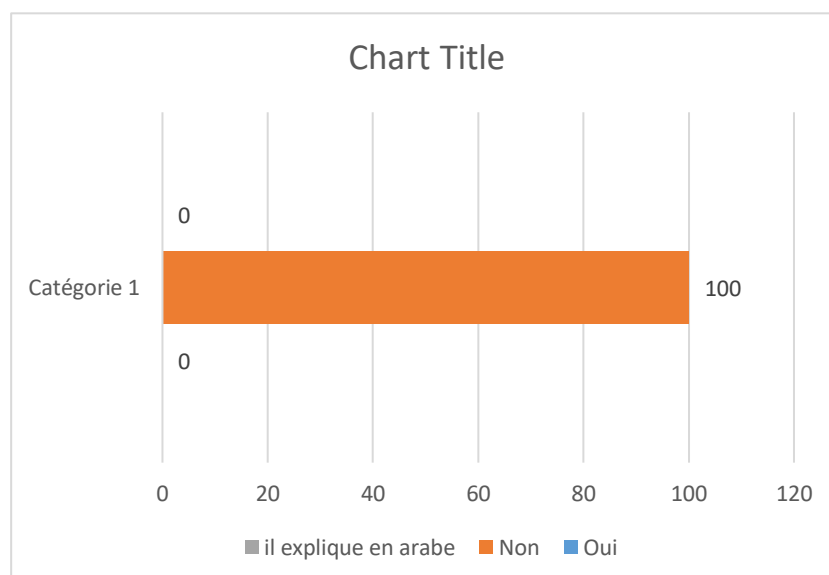


	Oui	Non
Le nombre	18	100%

Le pourcentage	O	0%
----------------	---	----

À la lecture des résultats du tableau et du graphique ci-dessus, les élèves des deux secteurs (Privés et publics) affirment que l'enseignant de la langue française fait participer les apprenants pendant le cours, cela signifie que l'enseignant veille sur une meilleure compréhension pour tous élèves.

### **L'enseignant du français explique t- il le cours en se servant d'une Langue maternelle ?**



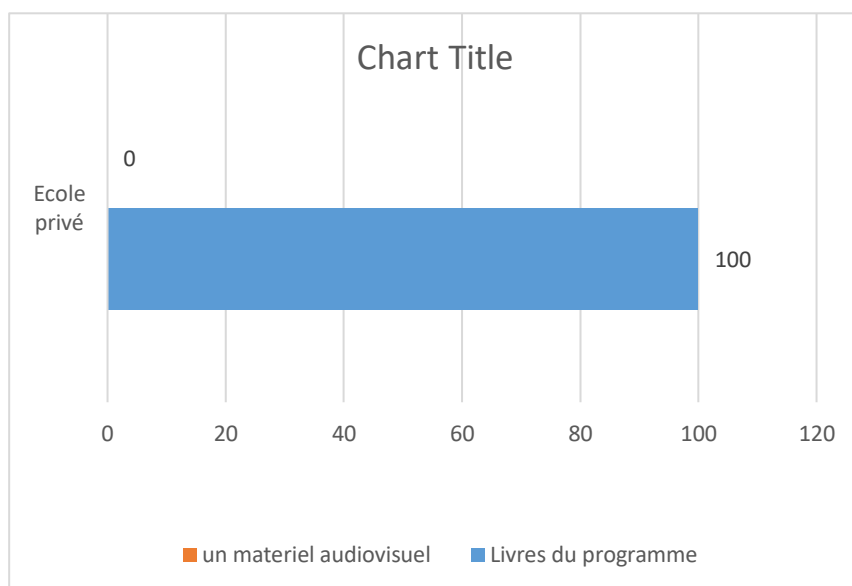
	Nombre	Pourcentage
Oui	18	100%
Non	0	0%

Les élèves de l'école privée déclarent que leurs enseignant en classe de FLE ne fait jamais recours à une langue source pendant la présentation de la leçon et affirment qu'il parle seulement en français durant le cours. Par contre les apprenants de l'école publique affirment

que leur enseignant fait parfois le recours à la langue arabe lors de la présentation du cours du français, pour l'explication de certains mots qui semblent difficiles.

Les résultats obtenus de cette question, nous a permis de confirmer qu'à l'école publique le phénomène d'alternance codique est présent d'avantage dans la classe de FLE ou l'enseignant utilise la langue source pour aider les apprenants à comprendre et surtout à mémoriser les mots difficiles.

**Durant le cours du français l'enseignant utilise du matériel audiovisuel ou bien les livres du programme ?**

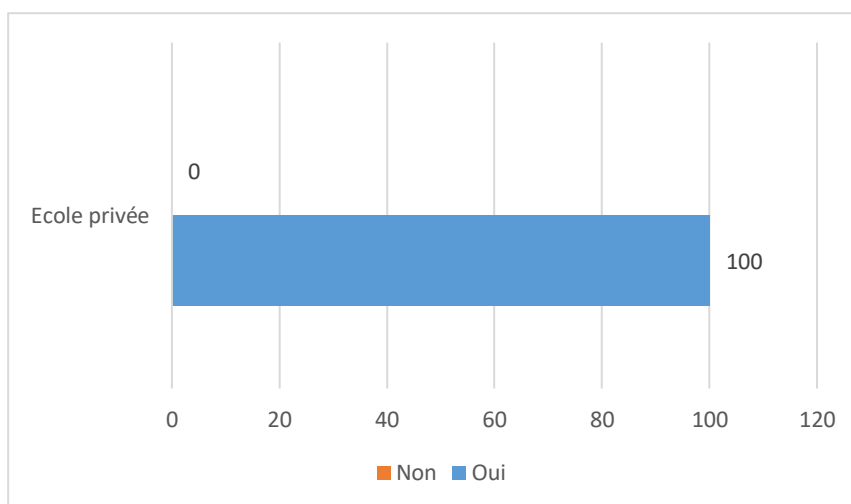


	Livres du programme	Un matériel audiovisuel
Nombre	18	0
Pourcentage	100%	0%

D'après les résultats l'enseignant du privé et du public utilise seulement le livre du programme et ne fait pas recours à un matériel audiovisuel.

En effet, les livres du programme de la 5em AP exploite l'image comme support et outil didactique, l'image a un impact fort sur les élèves. Les élèves se souviennent longtemps des choses enseignées par l'image, cette dernière peut être montrées facilement en classe.

**Prenez-vous l'initiative de participer de vous-même en classe de français ?**



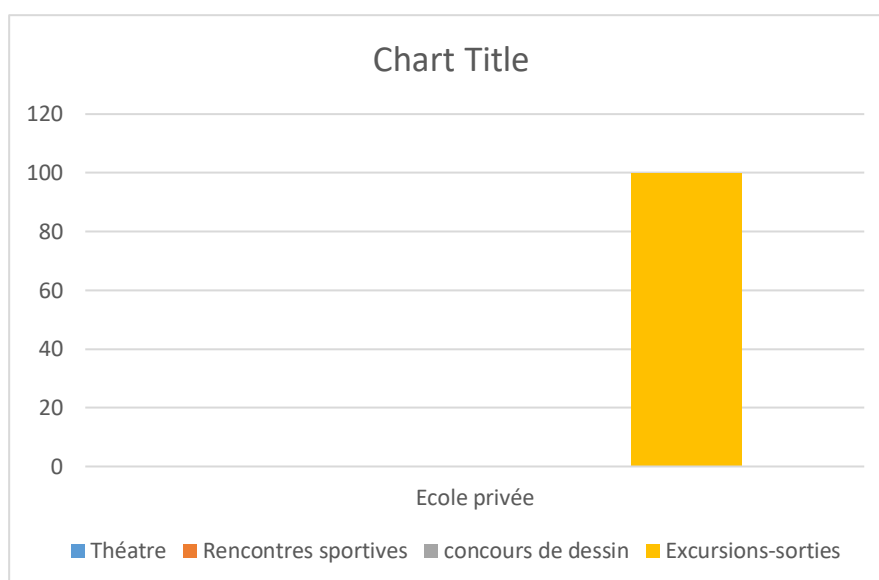
	Oui	Non
Nombre	13	5
Pourcentage	72,3%	27,7%

À la lecture des résultats du graphique et du tableau, il apparait que la totalité soit 100% des élèves de l'école privée prennent l'initiative de participer au cours du français. Cela signifie, qu'ils aiment la langue française ainsi que la méthode de l'enseignant. Ils ne trouvent pas de difficulté à s'exprimer.

Au niveau de l'école publique, 13 élèves sur 18 soit 72,3% aiment participer au cours du français, et 5 élèves sur 18 soit 27,7 % n'aiment pas participer au cours du français soit parce qu'ils sont timides ou encore parce qu'ils ne maîtrisent pas la langue.

## 5-Activités/Annexes proposées à l'école :

Quelles sont les activités qui existent dans ton établissement ?



Les activités	Nombre	Pourcentage
Pièce de théâtre	0	0%
Rencontres sportives	0	0%
Concours de dessin	18	100%
Excursion-sortie	0	0%

Les données présentées ci-dessus, nous montre, qu'à l'école privée les activités proposées sont les excursions et sorties. Cependant à l'école publique c'est les concours de dessins.

On peut dire donc, que les deux écoles assurent une certaine distraction à leurs les élèves.

## **Analyse des erreurs commises par les élèves de l'école publique et ceux de l'école privée :**

### **Analyse des copies :**

Dans cette étape nous allons analyser puis comparer les écrits des apprenants de l'école publique et ceux de l'école privée. Cela est dans le but d'évaluer la maîtrise de la langue française chez ces apprenants.

### **La consigne de l'école publique :**

Rédiger un texte descriptif d'un animal de votre choix.

### **La consigne de l'école privée :**

Rédiger un récit fictif, Choisissez un thème de votre choix.

### **Au niveau de l'école publique :**

#### **Les erreurs grammaticales commises par l'élève de l'école publique :**

Type d'erreurs grammaticales	Les erreurs	Corrections
Singulier pluriel	Il a des pattes fine.  Des grand yeux.  Des taches noire et blanche.  Des feuille d'herbe.	Des pattes fines  Des grands yeux.  Des taches noires et blanches.  Des feuilles d'herbe.
	Il habite <b>du</b> la foret	Il habite <b>à</b> la foret.

Préposition		
Article	Il se nourrit <b>des</b> plantes	Il se nourrit <b>de</b> plantes.
Temps	Lorsqu'elle sen le danger.	Lorsqu' il sent le danger.

### Les erreurs grammaticales commise par l'élève de l'école privée :

Types d'erreurs grammaticales	les erreurs	Corrections
Singulier /pluriel	L'océans <b>été</b> vraiment profond	L'océan était vraiment profond
Préposition	Une grande trace a Samy	Une grande trace à Samy.
Article	J'ai beaucoup des pouvoire	J'ai beaucoup de pouvoir.
Temps	L'océan <b>été.</b>  Il <b>n y a arrive</b> pas.  Où <b>vivaient</b> une énorme baleine.  Ses yeux <b>devient</b> bleue	L'Océan <b>était.</b>  Il n'arrivait pas.  Où <b>vivait</b> une énorme baleine.  Ses yeux <b>devenait</b> bleus

A travers les tableaux ci-dessus, nous remarquons que, les fautes orthographiques sont nombreuses chez presque tous les élèves des deux secteurs.

En ce qui concerne la concordance du genre et du nombre, on a remarqué que, tous les élèves, rencontrent le même problème.

Chez les apprenants de l'école privée, l'oral influe énormément sur leurs écrits, ils écrivent des fois des phrases qui se disent à l'oral mais ce n'écrivent pas à l'écrit par exemple : (avec de la chance il s'est transformer en petit minuscule poison).

Les élèves de l'école publique, utilisent un lexique simple et restreint afin d'exprimer leurs idées, par rapport à ceux de l'école privée qui ont écrit des textes longs, en utilisant un lexique riche, ils s'expriment avec liberté, ils illustrent et développent bien leurs idées.

L'emploi de la langue maternelle est absent dans tous les copies des apprenants.

Il n'y a pas de claques lexicales dans les copies.

Pour conclure, l'analyse du questionnaire nous confirme qu'il existe une réelle différence de classes sociales entre les apprenants de l'école privée et ceux de l'école publique, et que l'usage de la langue française est très remarquable au secteur privé par rapport au secteur public, c'est une langue pratiquée non seulement en classe mais également dans leurs vies quotidiennes, à la maison et dans la rue aussi.

D'après cette analyse des copies, nous avons déduit que les élèves de l'école privée s'expriment mieux dans leurs rédactions contrairement à ceux de l'école publique.

# **Conclusion.**

Notre recherche porte sur l'analyse comparatif de l'enseignement du FLE en classe de 5<sup>ème</sup> année primaire dans le secteur public et dans le secteur privé.

Avant de présenter les résultats de notre enquête nous tenons à rappeler les étapes de notre mémoire, notre plan de recherche donc se divise en deux parties, le premier est la partie théorique, nous avons d'abord donné un aperçu sur la situation socio-linguistique en Algérie et la coexistence des langues , ensuite nous avons parlé des langues étrangères et du français plus précisément, nous avons aussi présenté le statut de la langue française en l'Algérie et dans le système éducatif, cette langue étant la conséquence de l'histoire coloniale qui jouit d'un statut privilégié dans la société , est présente dans tous les secteurs, elle est incarnée dans le quotidien ce qui a fait d'elle une langue de sélection sociale, professionnel et scolaire . Nous avons terminé ce chapitre avec la définition de deux concepts théoriques qui sont une conséquence du contact de langue, sont le bilinguisme et l'alternance codique , ces derniers influent sur l'apprentissage de l'élève .

La seconde partie a été consacré à la présentation d'un corpus qui porte sur un questionnaire posé aux apprenants des deux écoles( publiques, privées), après avoir analyser les réponses des élèves nous avons procédé à une comparaison ensuite nous avons aussi analysé les erreurs orthographiques de leurs productions écrites des apprenants des deux secteurs privé et publique, afin de pouvoir comparer le niveau et la maîtrise de cette langue.

Grâce à une enquête effectuée au sein des deux établissements, pour pouvoir répondre à notre problématique posée, nous avons une vision plus nette sur l'enseignement et la maîtrise de la langue française dans les deux secteurs publics privés.

L'école privée à Tizi Ouzou offre des conditions meilleures pour la scolarité de l'élève. Le problème de la surcharge des classes est très répandue dans les écoles publiques ou il ya une seule classe de 5<sup>ème</sup> AP qui contienne 37 élèves, cela est quasiment inexistante dans l'école privée où il existe deux classes de 5<sup>ème</sup> année primaire dont chaque classe contient 18 élèves.

Cet avantage qu'offre cette école privée permet un suivi presque individuel de l'élève de la part de l'enseignant .En effet, lorsque un élève n'arrive pas à suivre en classe il peut être pris

en charge individuellement et cela permet de garantir un niveau de maîtrise de des langues étrangères à la totalité des élèves.

À partir de cela nous pouvons affirmer que l'école privée dispose d'un climat favorable qui offre les moyens nécessaires pour assurer à l'enfant une bonne maîtrise des langues.

Les résultats obtenus par l'analyse du questionnaire nous dévoile clairement qu'il existe une véritable différence de classe sociale entre les apprenants de l'école privée et ceux de l'école publique.

La majorité des apprenants de secteur privé sont issus de famille aisés à riche, leurs parents ( mères ou père ) occupent des postes importants ( cardiologue, anesthésiste, pharmacienne, gérant d'école, directeur général de l'hôpital, recteur d'une université...).En revanche, les apprenants de l'école publique, sont issus de famille moyenne à pauvre, la majorité de leurs parents (pères ou mères ) l'orientation globale de leurs professions est vers des postes de fonctionnaires ( administrateur, comptable, agent de sécurité...) et les autres sont sans fonction, par contre nous avons enregistré aucun cas de pères ou mères dans la catégorie de cadre ou cadre supérieur .

Les résultats dévoilent aussi que les élèves de l'école publique sont issus de famille nombreuse, cependant les élèves de l'école privée sont soit 2ème ou 3ème enfants où fils unique. De là on constate qu'il existe une réelle différence de classe sociale entre les deux secteurs privé et public.

Dans la deuxième partie du questionnaire intitulé le rapport aux langues nous avons fait une analyse sociologique afin voir l'usage de la langue française en classe et en dehors de l'école et voir son impact sur l'apprentissage des élèves par rapport à la langue en question. Les résultats nous montrent que l'usage de la langue française chez les apprenants de l'école privée est plus remarquable par rapport à ceux de l'école publique, que ce soit à la maison, en classe, dans la rue et avec les amis. En effet, la plupart des interactions des élèves de l'école privée en classe de FLE est en français , une minorité utilise l'alternance kabyle et français, cela indique que ses élèves possèdent un bagage linguistique assez riche pour s'exprimer en français, ce qui n'est pas le cas à l'école publique, où la majorité de leurs interactions en classe de FLE se fait en alternance arabe et français.

En dehors de la classe, les résultats confirment que les apprenants de l'école privée pratiquent le français dans leurs interactions familiales (à la maison) et aussi dans leurs interactions informelles (dans la rue et avec les amis) ce qui n'est pas le cas des élèves de l'école publique, où l'usage du français est presque absent.

Concernant les chaînes TV, les résultats dévoilent que les élèves de l'école privée suivent des chaînes françaises telles que (W9, M6, Gulli, Disney Channel...) ce qui signifie que ces apprenants s'intéressent à la langue française, ils l'ont pratiquée à travers l'audiovisuel dans leur milieu familial, en revanche, les apprenants de l'école publique, suivent des chaînes algériennes, ils optent donc pour l'arabe et le kabyle, ce qui nous laisse croire qu'à la maison, la famille regarde plus des émissions et des feuilletons en arabe ou en kabyle, ce qui influence le choix des enfants.

Dans la troisième partie du questionnaire consacré à l'enseignant de classe de FLE. Les résultats nous montrent, que dans les deux secteurs (public et privé), l'enseignant veille sur une meilleure compréhension pour tous les élèves en les faisant participer au cours, les deux enseignants utilisent les livres du programme et ne font pas recours au matériel audiovisuel. En effet les livres du programme de la 5ème année primaire exploitent l'image comme un support et outil didactique.

Notre enquête nous montre qu'au niveau des capacités cognitives, une légère différence en faveur des élèves scolarisés dans les établissements privés, quant à la langue française : une différence significative, les élèves de l'école privée présentent une efficacité linguistique supérieure à celle des élèves de l'école publique.

L'environnement scolaire, social et familial jouent donc, un rôle très important dans l'apprentissage du français langue étrangère chez ces apprenants.

On conclut que, la réussite de l'élève n'est pas seulement due à l'établissement d'enseignement, mais plus encore, l'environnement qui joue un rôle très important dans l'apprentissage du FLE chez les apprenants..

# Bibliographie

- 1-AREZKI D., 2014, l'enseignement en Algérie, l'envers du décor, Séguier, Biarritz.
- 2-CALVET J., 1987, la guerre des langues et les politiques linguistiques, Ed. Payot, Paris.
- 3- CALVET J., 1974, linguistique et colonialisme, Ed. Payot.
- 4-CALVET J., 1993, sociolinguistique, puff, collection que sais- je ? Paris.
- 5-GALISSON R., 2006, didactique des langues et traduction.
- 6-GRANDGUILLAUME G., 1983, Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Paris.
- 7- GRANDGUILLAUME G., 1998, Langue et représentations identitaires en Algérie.
- 8-GROSJEAN F., 1993, Le bilinguisme et le biculturalisme, Essai de définition
- 9-GRANDGUILLAUME G., 1998, Langue et représentations identitaires en Algérie.
- 10-GUMPERZ J., 1989, sociologie interactionnelle, Paris, EL HARMATTAN, n°82.
- 11-HAGEGE C., 1996, l'enfant aux deux langues.
- 11-MANAA G ; 2009, l'enseignement et l'apprentissage du français langue étrangère et la quête d'une nouvelle approche avec les autres cultures.
- 12-MORSLY D., 1998, le français dans la réalité algérienne, thèse de doctorat d'état, Université Paris V.
- 11-NAJAR M., 1978, Essai d'analyse d'un phénomène de contact des langues NSE.
- 13-POCHARD J., 1997, « une classe d'anglais en France quelles (s) langue (s) parle-t-on ? », études de linguistique appliquée.
- 12- RAHAL S., 2022, L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée, DAR ELGHARB, Oran.

13-SEBAA R., 2022, L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée, Oran, Ed, Dar El Gharb, 2002.

14-SEBBA R., 1999, L'Algérie et la langue française ; un imaginaire linguistique en acte. Revue magrébine du livre. Numéros spécial : langues et cultures au Maghreb.

15-SEBAA R., 2002, culture et plurilinguisme en Algérie.

16 -TALEB IBRAHIMI A., Mémoires d'un Algérien. Tome 1 : rêves et épreuves (1932-1965).

17-TALEB IBRAHIMI K., 1995, Les Algériens et leur(s) langue(s), El Hikma, Alger.

18-TALEB IBRAHIMI k. 1998, de la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens, de la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme. Université de Grenoble 3.

19-ZABOOT T., 1989, un code Switch ING algérien : le parler de Tizi Ouzou, thèse de doctorat, Université de la Sorbonne.

### **MÉMOIRES :**

1- « Étude comparative entre une école privée à Oran et une école publique à Mostaganem cas des élèves de la 4ème année primaire », présenté par OULD ABDERRAHMAN FERIEL, 2018-2019, à l'université de ABDELHAMID IBN BADIS à Mostaganem.

2- « Etude comparative de la maîtrise de la langue française dans les écoles privées et publique de la wilaya de Tizi Ouzou. Cas de l'école privée les canaries et de l'école publique AMEUR de DBK », présenté par Mademoiselle AMIMER Saïda, 2014-2015, à l'université de Mouloud Mammeri.

3- « Réflexion sur les stratégies d'apprentissage de FLE », présenté par KORICHI MANEL, 2010-2011, université de Biskra.

4-Le statut de la langue française à Ain Bassam, présenté par IDRISSE WISSEM ,2016-2017, à l'université d'AKLI MOHAMMED OULHADJ, BOUIRA.

5- « L'impact de la langue source sur l'amélioration de l'apprentissage du FLE chez les élèves de 2ème année moyenne C.E.M de GHASSENKANAFANI wilaya de Guelma », Élaboré par : BOUKHROUBASAMIHA et BOUCHAHDANEHANA, 2018-2019, à l'université 8mai1945 Guelma.

6- « Les représentations linguistiques du français langue étrangère chez les apprenants du centre d'enseignement intensif des langues à Biskra », présenté par LAKHDARI LOUBNA, 2019-2020 à l'université Mohamed KHIDER de Biskra., L'enseignement /apprentissage du FLE.

# Annexes

**Université de Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou**

**Faculté des lettres et des langues étrangères**

**Département de français**

Dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de fin d'étude master 2 en didactique des langues étrangères intitulé : « une étude comparative entre les élèves de l'enseignement privé et les élèves de l'enseignement public en langue française niveau 5AP.

Afin de permettre la réalisation de cette enquête, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions mentionnées ci-dessous.

Tout en vous remerciant de votre précieuse contribution, nous vous garantissons un total anonymat quant aux informations portées sur le questionnaire.

**I condition sociale :**

Sexe : Féminin.

Masculin

Nom de l'école .....

Classe : .....

Profession des parents : père :

Mère :

Nombre de frères et sœurs : Frères :

Sœurs :

Comment allez-vous à l'école :

En voiture

à pied

transport

## II Rapport aux langues :

En quelle langue parlez-vous à la maison :

Français

Arabe

Kabyle

En quelle langue parlez-vous en classe :

Français.

Arabe.

Kabyle

En quelle langue parlez-vous dans la cour de l'école :

Français.

Arabe.

Kabyle

En quelle langue parlez-vous dans la rue :

Français

Arabe.

Kabyle

## III loisirs :

Loisirs préférés :

Lecture

sport

Jeux vidéos

Quelles chaînes de TV regardez-vous (Chaines françaises, chaînes algériennes) ?

Chaîne française

Chaîne Algérienne

#### **IV L'enseignant du français :**

L'enseignant de la langue française fait-il participer les élèves pendant le cours :

Oui.  Non

L'enseignant explique-t-il le cours de français en se servant d'une autre langue :

Oui.  Non  Il explique en arabe

Durant le cours l'enseignant du français utilise :

Un matériel audiovisuel  Les livres du programme

Pensez-vous l'initiative de participer en classe de français ?

Oui  Non

#### **V Activités annexes proposées à l'école :**

Quelles sont les activités qui existent dans ton établissement :

Pièce de théâtre.  Rencontres sportives

Concours de dessin  Excursions-sorties

## Tables des matières

<b>Introduction</b> .....	01
5. Introduction.....	01
6. Hypothèses de travail .....	02
7. plan de travail.....	03
8. Motivation .....	04
<b>Chapitre I:La situation sociolinguistique en Algérie et le statut du français langue étrangère en Algérie.</b>	
1-Le plurilinguisme en Algérie.....	06
2-La présence des langues en Algérie .....	07
2-1-L'Arabe classique .....	07
2-2-L'arabe dialectal .....	08
2-3-Le berbère.....	08
2-4-Le français .....	09
2-5-Anglais .....	09
3-Sociolinguistique des contacts des langues.....	10
3-1-Le bilinguisme .....	10
3-2-La notion d'alternance codique.....	11
4-Le statut de français en Algérie .....	12
5-Le français dans le système éducatif algérien .....	13
6-Ecole publique/Ecole privée.....	13
6-1-L'école publique .....	13
6-2-Ecole privée .....	14
7-Les différentes méthodologies de l'enseignement.....	14
7-1-Méthodologie traditionnelle .....	14
7-2-la méthodologie directe.....	15
7-3-La méthodologie audio orale.....	15
7-4-méthodologie audiovisuel .....	15

7-5-Approche communicative .....	15
<b>Chapitre II: Partie pratique Analyse des données et interprétation des résultats</b>	
1-Protocole de l'enquête .....	18
2-Description du lieu .....	18
3-Le déroulement de l'enquête.....	18
4-Le questionnaire .....	18
5-Analyse des résultats du questionnaire adressé aux élèves .....	19
6-Analyse des erreurs commises par les élevés de l'école publique et ceux de l'école privée .....	36
<b>Conclusion.</b> .....	<b>40</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>44</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>48</b>

## **Résumé**

Notre enquête nous montre qu'au niveau des capacités cognitives, une légère différence en faveur des élèves scolarisés dans les établissements privés, quant à la langue française : une différence significative, les élèves de l'école privée présentent une efficacité linguistique supérieure à celle des élèves de l'école publique.

L'environnement scolaire, social et familial jouent donc, un rôle très important dans l'apprentissage du français langue étrangère chez ces apprenants.

On conclut que, la réussite de l'élève n'est pas seulement due à l'établissement d'enseignement, mais plus encore, l'environnement qui joue un rôle très important dans l'apprentissage du FLE chez les apprenants..

**Mots clés** Enseignement, apprentissage du français langue étrangère, l'environnement scolaire sociale et familiale, Système éducatif algérien

## **Abstract**

Our survey shows that, in terms of cognitive abilities, there is a slight difference in favour of those in private schools as regards the French language: a significant difference, Private school pupils are more effective in language than public school pupils.

The school, social and family environment play a very important role in the learning of French as a foreign language among these learners.

It is concluded that the success of the student is not only due to the institution of teaching, but even more, the environment which plays a very important role in the learning of FLE among learners..

## **Key words**

Teaching, apprentissage of French as a foreign language, the social and family school environment, Algerian educational system